

Longecourt'Mag 7



*2 ans...
l'action continue !*



Mot de Daniel BAUDRON,
Maire de la commune

3

Paul MURANO & Yannick CORDIER

4

Travaux réalisés

5

Travaux en projet

14

Environnement

16

Règles de civisme

17

Vie associative

18

L'agenda de vos sorties

23



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Mars 2014 – Mars 2016. Durant ces deux années, toute l'équipe municipale s'est consacrée à l'étude et à la réalisation de travaux dans notre commune.

Elle s'est donc concentrée sur :

- les travaux de réfection de voirie, notamment la rue de la Lieutenière, la rue du Meix pour partie et l'impasse du Meix En 2016, nous poursuivrons cet effort avec la réfection de l'impasse de l'Oucherotte et de l'impasse Sainte Marguerite;
- l'entretien de nos bâtiments communaux : l'église et la mairie.

Je ne détaillerai pas plus l'ensemble de ces travaux puisque vous pourrez en retrouver le détail dans ce Mag 7.

Parallèlement à ces réalisations locales, vous savez tous que les dotations de l'Etat sont en baisse et que les collectivités locales sont mises à contribution pour participer à la diminution du déficit budgétaire de l'Etat. Cet effort cumulé représente pour Longecourt en Plaine une somme de l'ordre de 53 000 €.

Nous devons donc continuer à gérer la commune de façon très rigoureuse comme cela a toujours été le cas.

Devant participer au redressement des finances publiques, nous nous montrerons combattifs, créatifs, pour atteindre nos objectifs.

Cela ne nous empêchera pas, bien sûr, d'avoir des projets pour les années qui viennent.

Comme la loi le prévoit, nous avons procédé à un diagnostic technique et chiffré des travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux. C'est ce que l'on appelle les ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Une première estimation s'élève à 200 000 €. Ces travaux s'échelonneront sur 5 ans. Un calendrier prévisionnel a donc été établi.

Aujourd'hui, notre mairie est désormais accessible aux personnes handicapées. En 2016, ce sera au tour de la bibliothèque.

De nombreuses photos vont vous permettre de découvrir à nouveau l'ensemble des travaux réalisés au cours des deux dernières années et je laisse Yannick Cordier, mon adjoint aux travaux vous les présenter.

Toujours à votre écoute,

Votre Maire, Daniel BAUDRON

MOT DE PAUL MURANO



Chères Longecouroises,
chers Longecourois !

Déjà 2 années de mandat...
et l'équipe ne faiblit pas.

J'ai en charge le monde associatif que je connais parfaitement et aujourd'hui, je voudrais, en mon nom et celui de la municipalité, remercier tous les présidents d'associations, les membres des bureaux et surtout les bénévoles sans qui rien ne se ferait !

Toutes les actions que vous avez menées, qu'elles soient sportives, ludiques (vide-grenier, foire, pêche...) ou culturelles (week-end du folk, rock en plaine, expositions...), donnent de la vie au village, du lien social, de la convivialité.

Je voudrais aussi saluer les nouvelles associations et leurs présidents, Longecourt en Danse qui nous propose de la danse de salon et LBF qui va proposer des stages de musique amplifiée aux jeunes musiciens.

Il ne se passe pas un jour où il n'y ait pas d'animation dans le village; vous pourrez lire et voir ci-après des actions menées par nos associations et ainsi connaître leur programme 2016, leurs coordonnées ou leurs jours d'entraînement.

Je n'oublie pas aussi notre bibliothèque municipale et ses bénévoles que je remercie vivement pour leur travail. Je vous invite à vous y rendre plus souvent. **La lecture est un moyen d'expression, de communication. C'est un art** à part entière.

Je finirai par une citation de Madeleine Chapsal « La lecture est un art et tout le monde n'est pas artiste. »

Paul MURANO

1^{er} Adjoint en charge

MOT DE YANNICK CORDIER



Bonjour à toutes et à tous !

J'ai en charge les travaux et l'environnement au sein de notre commune.

Longecourt en Plaine a signé la charte 0 Phyto depuis 2013. Cela signifie qu'aucun pesticide n'est utilisé sur les espaces publics de la commune.

Des méthodes naturelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans les allées n'est pas synonyme d'un mauvais entretien, c'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace.

Cette année, nous allons innover et semer des pieds d'arbres et des pieds de mur en mélanges fleuris et faire un essai de semis sur trottoir avec une variété de gazon qui pousse lentement.

De nombreux embellissements, aménagements et rénovations ont déjà été réalisés dans notre commune; ce Mag 7 vous en propose un récapitulatif.

Il vous permettra également de découvrir tous les travaux en projet pour les années à venir.

Je tiens à remercier les agents communaux ainsi que les associations et les bénévoles qui œuvrent ensemble pour le bien-être de notre village.

Yannick CORDIER

3^{ème} Adjoint en charge
des travaux et de l'environnement

**Aire de jeux
des petits**

Impasse des Pins

Eglise

Mairie

Route de Dijon

Passage à gibiers

2 ans pour l'équipe municipale



Nicole

Christiane

Fanny

Jean-Noël

Martial

Monique

Eric

**Coin pique-nique
du Canal**

**Illuminations
de Noël**

Préau

Point Multimedia

**Sonorisation
salle des fêtes**

**Rue et impasse
du Meix**

Daniel
Paul

Yannick

Annie

Yves

Isabelle

Gérard

Sandrine

PASSAGE À GIBIERS

RÉALISATION

2014

NATURE DES TRAVAUX

Construction de 4 passages à gibiers dans le canal de Longecourt en Plaine, afin d'éviter la noyade des animaux sauvages. Réalisation effectuée en partenariat avec les Voies Navigables de France et la fédération départementale des chasseurs.

La participation de la commune est de 1 880 € TTC.

ENTREPRISE

SAS ROCHE FLUVIAL



LE LONG DU CANAL

RÉALISATION 2014

NATURE DES TRAVAUX

Installation d'une aire de pique-nique au bord du canal avec la pose de 3 tables et poubelles en bois.

Bouchage des trous du chemin par les agents municipaux.



REALISATION

2014 et 2015

NATURE DES TRAVAUX

Réfection de la toiture.
Sondage du plafond du local à archives.
Rénovation et mobilier du secrétariat.
Aménagement accessibilité / PMR.

Maître d'œuvre: EURL BEC CARMINATI
Bureau du contrôle technique SOCOTEC

ENTREPRISES

Démolition, maçonnerie, charpente:
Entreprise CETRE

Menuiserie extérieur et intérieur:
Entreprise DUMONT et BERT

Plâtrerie, isolation, faux plafond:
LES PLATRIERS BOURGUIGNONS

Electricité:
Entreprise LAPIERRE

Plomberie, sanitaires, chauffage:
Entreprise GRAND CHEVALIER

Peinture, tenture:
Entreprise SENAUD PROMOTION

Revêtements de sol et muraux:
Entreprise PASCUAL

Serrurerie:
Entreprise LANAUX

Mobilier:
Entreprise LOUIT



COUT

151 197,12 € TTC

SUBVENTIONS

Etat (DETR)	31 689 €
Département	21 350 €



AIRE DE JEUX DES PETITS

RÉALISATION

2014

NATURE DES TRAVAUX

Aménagement d'une aire de jeux petite enfance dans la cour derrière la mairie.

ENTREPRISES

Maçonnerie Entreprise JANIN
Mobilier LES ATELIERS MUTUALISTES DE CHENÔVE
Jeux Entreprise BOIS D'ORRAINE

Coût

26 401,85 € TTC



PRÉAU

RÉALISATION : 2015

Il a fait l'objet d'une longue attente et est enfin arrivé, pour la plus grande joie de nos bambins.

NATURE DES TRAVAUX

Construction d'un préau dans la cour maternelle du groupe scolaire Henri Vincenot avec un local de rangement.

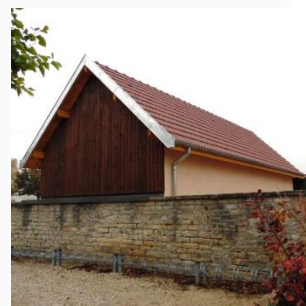
ENTREPRISES

Gros œuvre: Entreprise CETRE
Charpente bois: Entreprise CEM
Couverture, Zinguerie: Entreprise PEDRON
Maitre d'œuvre: BEC CARMINATI

Coût : 57 025,06 € TTC

SUBVENTIONS :

Etat (DETR) 16 400 €
Département 15 500 €



RÉALISATION : 2014 et 2015

NATURE DES TRAVAUX

Etanchéification des murs
Conduite des eaux pluviales dans la rivière
Création et protection de vitraux
Restauration du cadran de l'horloge du clocher

Coût

110 781,14 € TTC. Les vitraux ont été réparés par les Ateliers PAROT suite à intempérie pour un coût de 13000 € TTC, remboursé à hauteur de 11 000 € TTC

SUBVENTIONS

Etat (DETR) : 39 600 € / Département : 15 854 €

ENTREPRISES

Peinture, enduit:
Entreprise ECOVALIS MOYSE

Menuiserie entreprise:
Entreprise DUMONT et BERT

Electricité:
Entreprise CRETIN

Habillage Zinguerie:
Entreprise ANDRE

Terrassement:
Entreprise Trans TPA

Peinture, revêtements de sol:
Entreprise MAGNIN

Extérieur:
Entreprise GAUDRY BTP

La paroisse dédiée à St Didier fut sans doute créée au début du VII^e siècle.

Le chœur est du XIII^e siècle, la nef reconstruite en 1826 a été remaniée en 1879/1880.

Une dalle funéraire double en marbre blanc représente d'une part Jeanne de Saulx, épouse de Jean de Baissey, et d'autre part sa belle-fille, Jeanne de Lenoncourt, femme d'Antoine de Baissey, écuyer de Charles le Téméraire (début du XVI^e siècle).

Cette pierre tombale se trouve scellée dans le mur d'une chapelle située à gauche du cœur de l'église de LONGECOURT EN PLAINE. Cette chapelle occupe l'emplacement d'une ancienne chapelle seigneuriale.

L'église avait besoin d'un grand rafraîchissement.



LE CIMETIÈRE

La procédure administrative de reprise des concessions en état d'abandon est aujourd'hui terminée.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle ait plus de 30 ans d'existence, que la dernière inhumation date de plus de 10 ans et qu'elle soit à l'état d'abandon

19 tombes vont donc être relevées après approbation du conseil municipal au cours des années 2016 et 2017.



Rappel : nous sommes toujours intéressés par tous renseignements concernant les concessions les plus anciennes.

S'adresser à Annie Jacquet, adjointe responsable de la commission cimetière.

IMPASSE DES PINS / ROUTE DE DIJON

RÉALISATION

2015

A la demande de plusieurs riverains, la commune a décidé de rendre le cheminement qui mène de l'impasse des Pins à la RD 968 fonctionnel, par sa mise en enrobé. Pour sécuriser la sortie sur la RD 968, une lisse-bois ronde a été implantée et un passage protégé a été créé.



NATURE DES TRAVAUX

Réfection des ilots en enrobé / Reprise du marquage au sol en peinture / Réfection des terres pleins centraux / Création d'un passage protégé

ENTREPRISE

Entreprise ROUGEOT

Coût

6 600 € TTC



RUE DU MEIX / IMPASSE DU MEIX



RÉALISATION : 2015

NATURE DES TRAVAUX

Après concertation avec les riverains et réunion de présentation du projet, un appel d'offre a été lancé pour la réfection complète de la rue du Meix et l'impasse du Meix.

C'est l'entreprise ROUGEOT qui a été retenue.

La rue et l'impasse ont été entièrement repensées, avec la création de trottoirs, de places de stationnement et la mise en sens unique d'une partie de la rue du Meix.

En amont, le SICECO a procédé à l'enfouissement des réseaux et de nouveaux candélabres ont été installés.

Parallèlement à ces travaux, le cheminement pour rejoindre la rue du Moulin a été refait en enrobé.



Coût

281 947,07 € TTC

SUBVENTION

Département: 5 664 € + 26 000 €



RUE DE LA LIEUTENIÈRE

RÉALISATION	2014
NATURE DES TRAVAUX	Réfection complète de la chaussée. Mise en place de ralentisseurs. Réfection des trottoirs en enrobé. Résine sur une trentaine d'entrées charretières. Installation d'un massif fleuri vers le petit rond-point. Reprise des évacuations d'eaux pluviales en aco-drains. Passage de la rue en zone 30.
ENTREPRISES	Marquage au sol, entrées charretières: COGHETTO SIGNALISATIONS Enrobé, trottoirs: Entreprise LORIN
Coût	147 592,97 € TTC
SUBVENTION	Département : 11 650,50 €



CARRELAGE DE LA GRANDE FERME

RÉALISATION

2016

NATURE DES TRAVAUX

La commune étant copropriétaire de la Grande Ferme, elle a participé financièrement à la pose du carrelage mural; réalisation décidée par ORVITIS.



DÉCORATIONS DE NOËL

RÉALISATION

2014 – 2015 - 2006

NATURE DES TRAVAUX

Dans un but d'embellissement de la commune lors des fêtes de fin d'année, un budget annuel a été alloué par le conseil municipal pour l'achat d'illuminations et d'un grand sapin installé devant la Mairie; ce dernier est décoré par les employés municipaux et les bénévoles de l'association Loisirs Fêtes.



TRAVAUX A VENIR !



Réfection de la chaussée.



Réfection de la chaussée et des trottoirs.
Entrées charretières en résine.

Salle des Fêtes « La Cerisaie »



Un diagnostic va être réalisé afin de définir les travaux nécessaires à sa rénovation.

La bibliothèque



Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avec aménagement de la cour pour un accès plus facile (cheminement en enrobé, bordures).

Reprise des marquages au sol.
Changement de certains panneaux.
Panneau lumineux d'information.
Embellissement des entrées de la commune.



TRAVAUX A VENIR !

NATURE DES TRAVAUX

Les 2 lavoirs



Dès 1820, le conseil municipal a souhaité la construction de lavoirs pour faciliter le lavage du linge par les villageois.

C'est seulement le 10 Mai 1841 que les premiers plans et devis sont établis par l'architecte VACHE.

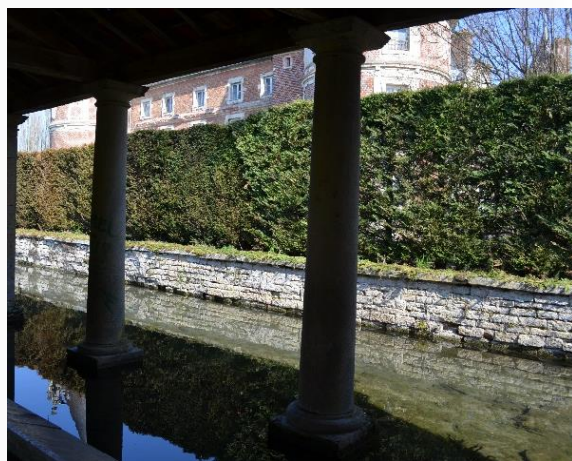
Après discussion au sein du conseil, le Préfet accepte, le 9 Avril 1842, la construction de 2 lavoirs identiques: le lavoir d'Amont et le lavoir d'Aval.

La réception finale a lieu le 8 Novembre 1843.



Témoin d'une époque, le lavoir détient un peu de l'âme du village et fait partie de son patrimoine, c'est pourquoi le conseil municipal décide, en 1979, sa remise en état.

Le lavoir restauré est inauguré le 9 Octobre 1981 en présence de Monsieur BEAUVALOT, Président de l'association pour la sauvegarde des Edifices Ruraux de la Côte-d'Or.



Après 35 ans, une nouvelle restauration interviendra dans les années à venir, après étude du maître d'œuvre.

Une manière de préserver le patrimoine historique de la commune.

Loi du 6 Février 2014 dite « Labbé » / Arrêté du 27 Juin 2011 « Lieux publics » Arrêté du 12 Septembre 2006 « Conditions d'utilisation des produits »

Interdiction d'utilisation:

- Des produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, malades, convalescentes ou handicapées); exception faite des produits uniquement concernés par un classement écotoxicologique.
- De certains produits phytosanitaires dans les parcs, jardins, espaces verts et terrains de sports et de loisirs ouverts au public.
- Des produits phytosanitaires dans les espaces situés à moins de 5 mètres des abords des points d'eau (Zone de non traitement).
- De certains produits phytosanitaires sur certaines surfaces. Par exemple, sur des surfaces sujettes à un important risque de ruissellement. Se référer aux conditions d'utilisation.

Pour les personnes publiques (Etat et collectivités), interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades ouverts au public à partir de 2020. Loi « Labbé » n° 2014-110 du 6 Février 2014.

A noter que le texte définitif du projet de loi relatif à la transition énergétique adopté le 22 Juillet 2015 par l'Assemblée Nationale vise à modifier la loi « Labbé ».

Ainsi, l'échéance concernant l'interdiction aux personnes publiques est avancée du 1^{er} Janvier 2020 au 1^{er} Janvier 2017. De plus, il sera également interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité.

L'INTERDICTION DE VENTE DES PESTICIDES AUX PARTICULIERS AVANCÉE DE 2022 À 2019

Le Sénat a voté, le 10 Juillet 2015, un amendement au projet de loi sur la transition énergétique qui fixe au 1^{er} Janvier 2019 la date à laquelle la vente des pesticides sera interdite aux particuliers. Cette interdiction était déjà prévue par la loi « Labbé » de Février 2014, mais avec une application prévue en 2022.

L'ENTRETIEN DE NOS COURS D'EAU, QUE PEUT-ON ET QUE DOIT-ON FAIRE ?

De nombreuses questions se posent et de nombreuses idées reçues traversent les esprits quant à l'entretien des rivières. L'entretien régulier d'un cours d'eau consiste à le maintenir dans son profil d'équilibre, à permettre son écoulement naturel et à contribuer à son bon état écologique. Il consiste notamment à enlever les déchets, les embâcles, à tailler (élagage ou recépage) les arbres situés le long des berges, à couper et à extraire la végétation aquatique en excès, à débroussailler raisonnablement les berges ou bien encore à les aménager par végétalisation

Tout en respectant ces règles, il peut être réalisé, soit par les propriétaires riverains, soit par le syndicat de rivières local. Dans tous les cas, tous les déchets (végétaux et autres) doivent être exportés en dehors du lit de la rivière (le brûlage est interdit) afin d'éviter qu'ils n'amplifient les crues, par la création d'embâcles. Il faut être conscient que des arbres entretenus régulièrement permettent de tenir et de réduire l'érosion des berges, de filtrer les pollutions, de conserver des abris et des sites de reproduction de la faune piscicole, de ralentir la vitesse de l'eau et donc atténuer les inondations.

« Le petit plus », une végétation rivulaire de qualité améliore la qualité paysagère du territoire et ainsi notre cadre de vie.

Au contraire les curages, les enrochements, ne relèvent en aucun cas de l'entretien régulier et sont soumis à un accord préalable de l'administration. En plus, ils ont comme conséquence immédiate d'amplifier la vitesse de l'eau et d'inonder plus rapidement et plus fortement les terrains et les maisons situés en aval.

Pour plus d'informations :
www.bassinvouge.com

STOP aux Déjections canines

Nous faisons tout pour que notre commune soit la plus agréable à vivre possible.

Nos rues, nos espaces verts et tous nos espaces publics sont en quelque sorte notre propriété collective.

Il incombe par conséquent à tout un chacun de respecter cette propriété et de s'en sentir responsable.

Malheureusement ces espaces sont encore trop souvent pollués par l'abandon sauvage de déchets et surtout par les déjections canines de nos compagnons à 4 pattes.

Cela entraîne des problèmes d'hygiène, de finances et même d'image de la commune, malgré tous les efforts déployés par nos agents municipaux.

Quoi de plus désagréable que de devoir slalomer entre les crottes qui jonchent certains trottoirs, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette et des vélos souillées par ces déjections.

Sans compter le danger que cela représente pour les mal et non-voyants, les seniors, les personnes à mobilité réduite, les enfants. Les risques de glissade, notamment par temps de pluie, sont loin d'être anodins.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants...

Tout propriétaire et/ou possesseur de chien **est tenu** de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal, sous peine de se voir infliger une amende.

Le respect d'autrui est un acte de civisme qui permet de mieux vivre ensemble. Ensemble, rendons notre commune plus propre !

HALTE aux déchets sauvages

Depuis quelque temps, la municipalité ainsi que de nombreux Longecourois constatent des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune.

Les dépôts sauvages posent eux aussi de nombreux problèmes : nuisances olfactives, dangers sanitaires, coût pour la commune ou risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Ils polluent les sols, l'air, l'eau et dégradent le paysage.

Se débarrasser de ses déchets n'importe où relève d'un comportement incivique et irresponsable.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi de Juillet 1975 et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Les trottoirs aux piétons !

Nos trottoirs sont souvent utilisés pour le stationnement des véhicules, ce qui crée une gêne importante pour la progression des piétons. Ces derniers sont alors contraints d'emprunter la chaussée pour contourner les véhicules, avec les risques que cela comporte. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.



CERCLE SPORTIF LONGECOUROIS — KI SHIN TAÏ JUTSU POUR TOUS

Les entraînements se déroulent dans la salle de la Grande Ferme - 32, route de Dijon à Longecourt en Plaine. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année sportive. Cours d'essais possibles.

ENTRAÎNEMENTS

Enfants de 6 à 11 ans:

Mercredi de 17h45 à 18h45

Adolescents et adultes:

Mercredi et Vendredi
de 19h00 à 20h30

RENSEIGNEMENTS

Marie-Odette BANDELIER

06 44 73 93 88

cercle.longecourois@laposte.net

<http://cercle.longecourt.free.fr>

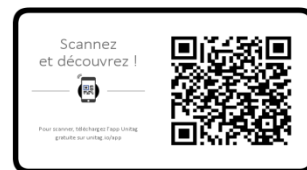


Stage Technique national à Longecourt en Plaine, avec les clubs de Colmar, Longvic et Marseille



Moment convivial après le cours des enfants le 10 Février 2016.

Quelques crêpes réalisées par Gilles et Marie-Odette



Logo à flasher pour le site Facebook

LBF

Toute nouvelle association de Longecourt en Plaine qui propose des stages de musique amplifiée et des répétitions dirigées pendant les vacances, adressés aux ados musiciens voulant progresser dans cette voie !

STAGE VACANCES DE PÂQUES INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Ancien local périscolaire, à côté de la bibliothèque
Renseignement: Paul – 06 22 93 95 11

Jeudi 14 Avril 2016

de 14h00 à 17h00

Découverte de divers instruments et sonorisation

Mardi 19 et Jeudi 21 Avril 2016

de 14h00 à 17h00

Mise en application de la première semaine

En projet, un concert des jeunes qui auront suivi le stage en première partie d'un groupe ou pourquoi pas du Rock en Plaine Festival.

PRÉSIDENT

Olivier Euvrard
06 80 74 22 28



Président: Pascal Bize
06 22 93 95 11

Trésorière: Patricia
09 51 73 23 94

Secrétaire: Audrey
09 53 78 19 13

omc.longecourt@free.fr



Le vide-grenier, qui a eu lieu le 27 Septembre 2015, en coréalisation avec Loisirs Fêtes, a lui aussi rencontré un immense succès, comme les années passées.



La fréquentation de la foire d'Automne du 18 Octobre 2015 a été un peu moins importante que les années précédente. Cependant, les commerçants ont été une nouvelle fois enchantés d'y participer.

L'année 2015 s'est révélée être une grande année pour le Rock en Plaine Festival !



Il a déplacé un public encore plus nombreux et varié, et certains élus, comme Mme la députée de la troisième circonscription.

Grâce à la subvention que cette dernière nous a octroyée, celle du conseil départemental et l'aide financière et matérielle de notre commune, nous préparons le festival 2016 sereinement.

NOUVEAUTE !

L'année 2016 verra de l'impro arriver à Longecourt en Plaine :

le Samedi 21 Mai à 14h00, stage d'initiation à l'impro auquel tout le monde est invité, après inscription auprès du secrétariat.

Audrey : 09 53 78 19 13.

A 20h30, vous pourrez participer à la représentation des Alibi de Saint Apollinaire.

Le week-end des 4 et 5 Juin 2016 sera consacré à l'humour :

le Samedi à 20h00, une toute nouvelle association intitulée «La banane de Dijon» nous proposera des sketches à la Jamel Comédie, «A toi l'honneur».

le Dimanche à 15h00, vous pourrez assister à une pièce de théâtre de la troupe d'Is-sur-Tille «Les 3 Rivières ».

TOUS LES SPECTACLES SE DÉROULERONT À LA SALLE DES FÊTES DE LA CERISAIE.

Rock en Plaine 8



VEYNOM (Rock french)
ATOMIC CATS (Rock 70s)
BIJOU svp (ROCK 80s)
LES BETTERAVES FOURRAGERES (Festif)

SAMEDI 18 JUIN 2016

Concert à partir de 19h: buffet , buvette
Animations sous chapiteau



BIJOU (rock 70s, dont les membres ont joué avec des artistes comme Gainsbourg, Depardieu, Bashung...)



VEYNOM,
un chanteur qui monte



ATOMIC CATS, que l'on ne présente plus...



LES BETTERAVES FOURRAGERES
nouvelle formule avec
section cuivre/ accordéon

**VENEZ
NOMBREUX !!**

IMAGES PLAINE NATURE

Nouveau succès populaire pour cette 6^{ème} édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature' : 1050 visiteurs sont venus profiter de la qualité des expositions, dont 45 enfants des écoles de Longecourt en Plaine. Rendez-vous a d'ailleurs été pris avec les enseignants pour faire la correction du quizz avec tous les élèves

Vous pouvez retrouver les résultats du quizz sur notre blog : <http://www.imageplaine-nature.onlc.fr/> et les photos lauréates sont sur le site du salon : <http://images-plaine-nature.com/>

Les lauréats 2016
en compagnie d'Eric Delamarlière,
représentant la municipalité



1 - Stéphanie et David Allemand
La chouette hulotte



2 - Antonin Charbouillot
Le loup



3 - Pierre et Lisa Boillaud
Renardeau

**Nous vous donnons donc rendez-vous les 3, 4 et 5 février 2017
pour la 7^{ème} édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature'**



Nous essaierons encore de nous améliorer dans l'organisation, tout en gardant le fil conducteur de notre salon : vous faire découvrir la nature de la région, vue par des photographes de la région, avec notre atout principal, très prisé des exposants : **la convivialité.**

12 photographes, dont 8 dames, sont déjà retenus pour 2017 avec des expositions inédites et un détour par l'Afrique.

En vue de la réalisation d'un livre sur notre village de Longecourt en Plaine, qui rassemblera photos actuelles et anciennes, photos aériennes, anecdotes, textes et cartes anciennes, je suis à la recherche de documents qui me permettraient de réaliser ce projet.

Si vous avez d'anciennes photos ou cartes postales, des documents relatifs à la vie du village ou si vous souhaitez me raconter vos souvenirs et m'aider dans mon projet, merci de me contacter au 06 63 23 21 99 ou michel.bailly21@gmail.com.

Tous les documents prêtés seront numérisés et vous seront rendus au plus vite.

L'association LOISIRS FÊTES anime notre village depuis de nombreuses années, grâce à une équipe soudée, volontaire, dynamique et conviviale !!



❖ **Gymnastique volontaire**

Le Mercredi de 18h45 à 19h45, salle de la Cerisaie
Possibilité de faire 2 cours d'essai gratuit
Contact: Josiane au 03 80 39 78 40 / 06 79 89 37 59

❖ **Sorties randonnées** accessibles à tous

Le Mardi après-midi (environ 10 kms)
Contact: Marie-Paule au 03 80 39 72 49 / 06 44 77 10 73

❖ **Voyages** en journées libres (Marché de Noël, Lyon...)

Contact: Sylvie au 03 80 79 19 04 / 06 75 72 85 53

❖ **Diverses manifestations**

Vide-grenier, repas dansant, journée pêche...



Dimanche 15 Mai 2016

Journée Pêche à l'Étang de la Fontaine

Samedi 21 Mai 2016

Journée libre à Lyon

Mardi 24 Mai 2016

Sortie randonnée

Mardi 7 Juin 2016

Sortie randonnée

Gymnastique volontaire:

Reprise le 7 Septembre 2016

Randonnées:

Reprise le 13 Septembre 2016

Dimanche 25 Septembre 2016

Vide-grenier, avec l'OMCL

Samedi 8 Octobre 2016

Soirée repas dansant

Samedi 26 Novembre 2016

Journée libre au Marché de Noël

Samedi 24 Décembre 2016

Arrivée du Père Noël en calèche



Arrivée du Père Noël (photos Chantal Malatesta)



Soirée repas dansant "Ambiance Pirate" 2015

TRADI DANSES

Samedi 19 Mars 2016, l'association Tradi-dances a organisé son printemps du folk.

Plus de 30 stagiaires de 8 à 68 ans se sont retrouvés pour découvrir ou se perfectionner sur les instruments et musiques traditionnels ! Six ateliers de pratiques instrumentales ont été organisés.



Accordéon diatonique débutant,
avec Bernard Gugger



Accordéon diatonique confirmé,
avec Pierre Bertheau



Flûtes à bec, avec Sophie Michel



Violon, avec Julien Fauchier



Harpe, avec Cécile Couturier

En début d'après-midi un concert éphémère a permis de réunir près de 40 musiciens (30 stagiaires et leurs animateurs).



Pour clore la journée un bal folk animé par La Cotelte y Danse et le duo Bertheau Breulles a permis de faire danser un public enthousiaste au son de ces mêmes instruments traditionnels...

Tradi-dances vous invite à venir danser à la salle de la Ceraie tous les mardis soir de **20h30 à 21h45** (hors congés scolaires).

Venez nous rejoindre, les premières séances de participation sont gratuites et sans engagement !

**Tradi-dances organisera un mini-bal
pour la Fête de la Musique
le Mardi 21 juin 2016.**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter **Bernard Gugger** :
Tel : 03 80 72 63 02
Courriel : contact@tradi-dances.org



Vielle, avec Michel Breulles

Site web de l'association :
<http://tradi-dances.org>

Présentation de notre groupe :
<http://lacotelleydanse.org/>

Vie Associative

15 Mai 2016	Journée Pêche à l'étang de la Fontaine / LOISIRS FÊTES
21 Mai 2016	Journée libre à Lyon / LOISIRS FÊTES
21 Mai 2016	Spectacle d'impro théâtre avec les Alibi / OMCL
24 Mai 2016	Sortie randonnée / LOISIRS FÊTES
4 Juin 2016	Soirée « à toi l'honneur », avec La Banane de Dijon / OMCL
5 Juin 2016	Théâtre avec la troupe des 3 Rivières / OMCL
7 Juin 2016	Nouvelle sortie randonnée / LOISIRS FÊTES
18 Juin 2016	Rock en Plaine 8 / OMCL
25 Juin 2016	Soirée de gala / COURTOISE GYM
25 Septembre 2016	Vide-greniers / LOISIRS FÊTES ET OMCL
8 Octobre	Soirée repas dansant / LOISIRS FÊTES
16 Octobre	Foire artisanale / OMCL
26 Novembre 2016	Journée libre au marché de Noël / LOISIRS FÊTES
24 Décembre 2016	Arrivée du Père Noël en calèche / LOISIRS FÊTES



Environnement
Rénovation *Loisirs* *Logement* *Citoyenneté*
Culture *Patrimoine*
Sport *Solidarité* *Commerces* *Civisme*
Equipe *Associations* *Jeunesse* *Sécurité*
Longecourt en Plaine



Pensez à consulter régulièrement notre site internet:

<http://www.longecourtenplaine21.fr/>

Le Longecourt'Mag y est consultable et téléchargeable gratuitement.

